

**Dénomination des voies nouvelles du programme de construction de 29 logements par Sodineuf à Neuville lès Dieppe, rue Claude Debussy – Val d'Arquet**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39  
Nombre de conseillers en exercice : 39  
Nombre de présents : 36  
Nombre de votants : 39*

**LE DIX SEPT DECEMBRE DEUX MILLE NEUF**

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 9 décembre 2009 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

**Sont présents** : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, M. LEFEBVRE François, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, Mme FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne (jusqu'à la question n° 51), M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane (jusqu'à la question n°45), Mme DUPONT Danièle (jusqu'à la question n°31), Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline (jusqu'à la question n°65), Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa, M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme THETIOT Danièle, Mme ORTILLON Ghislaine, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean.

**Sont absents et excusés** : Mme LEGRAND Vérane, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme CYPRIEN Jocelyne (à partir de la question n°52), Mme LEGRAS Liliane (à partir de la question n°46), Mme DUPONT Danièle (à partir de la question n°32), Mme EMO Céline (à partir de la question n°66), M. HOORNAERT Patrick.

**Pouvoirs ont été donnés** par Mme LEGRAND Vérane à M. LAPENA Christian, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle à M. LEVASSEUR Thierry, Mme CYPRIEN Jocelyne à M. FALAIZE Hugues (à partir de la question n°52), Mme LEGRAS Liliane à M. CUVILLIEZ Christian (à partir de la question n°46), Mme DUPONT Danièle à Mme COTTARD Françoise (à partir de la question n°32), Mme EMO Céline à M. TAVERNIER Eric (à partir de la question n°66), M. HOORNAERT Patrick à Mme THETIOT Danièle.

**Secrétaire de séance** : M. Mickaël PAJOT

.../...

M. Hugues Falaize, Adjoint au Maire, expose que la société Sodineuf Habitat Normand a été autorisée par arrêté municipal en date du 07 septembre 2006 (permis de construire n°76.217.06.00003) à réaliser un programme de construction de 29 logements + 10 garages à Neuville les Dieppe – avenue Claude Debussy, sur une parcelle de terrain cadastrée sections 466 AM n° 111 et 466 AN n° 0095.

Pour l'exécution de ce programme, trois voies nouvelles vont être créées :

- dans la continuité de la rue Léon Lefebvre,
- entre les immeubles Marco Polo et Christophe Colomb,
- entre l'immeuble Marco Polo et le parking des Avocettes.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- que la voie nouvelle créée dans le prolongement de la rue Léon Lefebvre conserve la même dénomination,

- de dénommer la voie nouvelle, située entre les immeubles Marco Polo et Christophe Colomb, rue Georges Marchand (1876-1964), photographe et éditeur de cartes postales dieppoises. Il installa un atelier et un laboratoire de photographie au 174, Grande Rue puis rue du Faubourg de la Barre. Entre 1890 et 1911, il a sillonné Dieppe et sa région photographiant ainsi toutes les classes sociales, à bord d'une charrette tirée par un âne. Il a laissé un fonds photographique inestimable conservé et valorisé par l'association des Amis de Georges Marchand présidée par Pierre Verbraeken, ancien rédacteur en chef des Informations Dieppoises qui en 2008 a décidé de céder une grosse partie du fonds au Fonds Ancien de la Ville de Dieppe.

- de dénommer la 3<sup>ème</sup> voie, jouxtant le parking des Avocettes et perpendiculaire à l'avenue Claude Debussy, rue André Saint Ouen (1908-1983).

*André Saint Ouen fût directeur des écoles Paul Bert, Michelet et Ferry. Il fût le premier à mettre en place au sein des locaux scolaires les premiers « mercredis aérés ». Il fût conseiller municipal à Neuville lès Dieppe, puis à Dieppe de 1977 à 1983.*

Les 29 futurs pavillons ont reçu un numéro de voirie afin d'anticiper l'attribution d'une adresse postale (plan masse annexé).

Considérant l'avis de la commission consultative de Neuville,  
réunie le 4 décembre 2009

Il est demandé au Conseil Municipal d'adopter la dénomination  
des voies nouvelles du programme de construction de 29 logements par  
Sodineuf à Neuville les Dieppe, rue Claude Debussy.

☞ Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL**  
**ADOpte**, à l'unanimité, les propositions ci-dessus.

**Pour extrait conforme,  
Par délégation du Maire,  
Mme Sylvie Scipion  
Directrice Générale des Services  
de la Ville de Dieppe**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.